

38 POU.R

l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture

Bulletin n°113 de décembre 2021 - Prix : 0,50€ (abonn. 2,5 €)

GRENOBLE CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ 03/12/2021

Bulletin trimestriel - Section de l'Isère de la Fédération Syndicale Unitaire

FSU-ISÈRE ■ Bourse du Travail ■ 32, av. de l'Europe ■ 38030 GRENOBLE CEDEX 2

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL de la FSU-38



jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2021

à la Bourse du Travail de Grenoble

(32 av. de l'Europe, près de Grand'Place)

jeudi 16 décembre 2021

- **8h30-9h00** : Accueil, distribution des mandats.
- **9h00-9h30** : Ouverture du congrès (résultat des votes des adhérent·es, composition et mise en place du congrès, adoption de l'ordre du jour).

• **9h30-11h30** : Thème 3 : présentation et débats

• **11h30-12h15** : Thème 2 : présentation

REPAS

• **14h00-14h30** : SD38 : bilan financier et rapport d'activité

• **14h30-15:45** : Thème 2 : débat

• **15h45-16h00** : Pause

• **16h00-17h00** : Texte « action·s » et débat

• **17h00-18h00** : Vote des thèmes 2 et 3.

• **18h30** : Apéritif

• **Soir** : Auberge espagnole et réunion par courants de pensée

vendredi 17 décembre 2021

• **8h30-9h00** : Accueil.

• **9h00-11h00** : Thème 1 : présentation et débats

• **11h00-12h00** : SD38 : organisation de la section pour 2022-2025

REPAS

• **13h30-13h45** : Modifications statutaires : présentation et vote

• **13h45- 16h00** : Thème 4 : présentation et débat.

• **16h00-16h30** : Vote des thèmes 1 et 4, vote sur la constitution de la délégation au congrès national.

Éditorial

Ce congrès permet de définir les orientations que devront défendre les délégué·es de l'Isère au congrès national de la FSU. Face aux urgences écologiques et sociales, exacerbées et mises en pleine lumière par la crise sanitaire, il est nécessaire d'analyser notre société et les alternatives que nous devons revendiquer. C'est l'objectif du thème 3 intitulé « Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique ». Les thèmes 1 et 2 respectivement « Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social » et « La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne » posent la question de quelle école et quelle Fonction publique nous devons défendre.

Comment notre outil syndical doit-il évoluer ? C'est la question qu'aborde le thème 4, « Pour une FSU combative unitaire et engagée au quotidien ».

Notre congrès est aussi l'occasion de nous interroger sur l'activité de la section départementale et sur les évolutions que nous souhaitons lui donner. Le congrès est ouvert à tou·te·s les syndiqué·es qui souhaitent participer aux débats. Ne doutons pas qu'ils seront plus intéressants que ceux que Jean-Michel Blanquer tente de lancer sur le wokisme ou sur l'entrée dans le petit Robert du pronom « iel ».

Chacun gère ses urgences... Il est visiblement plus urgent pour notre ministre d'asséner des propos réactionnaires que de condamner ceux du Figaro-Magazine qui jette le discrédit sur l'ensemble des enseignant·es. Dans la lutte contre le racisme et toute forme de discrimination, chacun·e choisit son camp...

Serge Paillard

Sommaire

- | | |
|---|-----|
| ■ <i>Éditorial</i> | p 1 |
| ■ <i>Actifs-actives et retraité·es : même combat !</i> | p 2 |
| ■ <i>« Écriture inclusive mais pas que... »</i> | p 2 |
| ■ <i>Élan de sororité</i> | p 2 |
| ■ <i>Congrès FSU : convocation et repas</i> | p 3 |
| ■ <i>Extrait de la déclaration liminaire du CDEN du 9-11-21</i> | p 4 |

ACTIFS·ACTIVES et RETRAITÉ·ES : même combat !

Pendant que certaines font du gras pour les hivers à venir (les quarante plus grosses entreprises françaises dont l'indice boursier bat des records), d'autres tirent la langue... C'est particulièrement vrai pour les retraité·es.

Avec une augmentation de 2,6 % des prix à la consommation (sur une année), 14,6 % de la population est en situation de pauvreté, dont un million de retraité·es.

La revalorisation des pensions sera de 1,1 % au 1^{er} janvier 2022... et ne compensera pas l'inflation.

La loi « grand âge » que tout le monde attendait, tant la crise sanitaire a mis en lumière la nécessité de

se pencher sur le dossier, a été purement et simplement abandonnée en rase campagne.

L'isolement des personnes âgées se renforce chaque fois plus qu'une attaque est menée contre les services publics. Car ce sont bien ces derniers qui créent du lien social et garantissent une vie décente pour toutes et tous (logement, transports, énergie etc.).

Alors, mobilisation à Paris, le 2 décembre !

Des retraité·es du département s'y rendront et ont lancé une souscription pour financer les billets de train.

Chacun·e peut participer en envoyant sa contribution financière à la FSU de l'Isère : Bourse du Travail – 32, avenue de l'Europe – 38030 GRENOBLE cedex. (Préciser au dos du chèque : « retraité·es, Paris 2/12 »).



« Écriture inclusive mais pas que ... » : une conférence bavarde et énergisante !

La FSU de l'Isère a organisé une rencontre avec Sébastien Leroux, enseignant à l'IUGA le mercredi 10 novembre 2021, sur le thème de l'écriture inclusive. Très rapidement, tout le monde a compris que l'écriture inclusive et son corollaire, le point médian, n'était que la partie émergée de l'iceberg ! Aussi, à partir d'exemples du quotidien et de compte-rendus de lectures scientifiques, Sébastien Leroux a pendant 3 heures titillé nos pratiques et nos réflexions sur la masculinisation de la langue, la grammaire inclusive, les résistances à la visibilisation

du féminin dans les pratiques linguistiques, sans parler du bonus sur l'Académie française !

Cette formation très condensée était à destination des militant·es du groupe égalité femme-homme. Mais, promis, nous réfléchissons à la possibilité d'organiser une nouvelle session sur une journée et sous la forme d'un stage ouvert à toutes et tous !

En attendant, si vous voulez rejoindre le groupe « égalité femme-homme » de la section départementale, il n'y a pas de délai de péremption ! Il suffit d'envoyer un mél à fsu38@fsu.fr, en précisant en objet « groupe égalité femme-homme ».

Manue Pauthier

Élan de sororité

Samedi 20 novembre a eu lieu la manifestation contre les violences sexistes et sexuelles à Paris. C'est le 25 novembre qu'elle a eu lieu à Grenoble, en soirée, date de la journée internationale d'élimination des violences sexistes et sexuelles.

L'Assemblée féministe de Grenoble a permis à plus de mille personnes de reprendre la rue, de marcher la nuit, ensemble, pour lutter contre toutes les formes de violence faites aux femmes et aux minorisé·es de genre. Un arrêt devant l'hôtel de police a laissé le temps aux cris : « elle porte plainte et meurt quand même », dénonçant ainsi la prise en charge des

victimes de violences. Le cortège s'est longuement arrêté devant le planning familial de Grenoble, une banderole y a été déroulée depuis les locaux « vos violences sortent des murs – dans notre histoire vit la révolte ». Vingt-trois témoignages de victimes de violences ont été diffusés, recueillis en Isère, difficiles parfois à écouter mais nécessaires, s'il le fallait, pour se rappeler du caractère essentiel des luttes féministes.

L'élimination des violences faites aux femmes et aux minorisé·es de genre est une des conditions pour l'égalité entre les êtres humains. La FSU se doit d'être présente dans ces luttes, en nombre et visible dans les manifestations, mais également dans la vie syndicale et ses revendications.

Manon Péroz



Serge PAILLARD
Secrétaire départemental

Aux adhérent-es de la FSU 38

Grenoble, le 24 novembre 2021

Cher-e camarade,

Tu es invité-e à participer à la réunion du Congrès Départemental de la Fédération Syndicale Unitaire Section de l'Isère qui se tiendra les :

**Judi 16 et vendredi 17 décembre 2021
de 08h30 à 19h00
à la Bourse du Travail de Grenoble**

Bien cordialement,

Serge Paillard
Secrétaire de la section de l'Isère,
Fédération Syndicale Unitaire

Autorisation d'absence accordée en vertu du décret n°82-447 du 28 mai 1982, Chapitre II, Section I concernant les absences des représentants syndicaux mandatés pour participer aux réunions statutaires d'organismes directeurs des organisations syndicales aux niveaux académique et départemental. La demande d'autorisation d'absence accompagnée de la convocation ou d'une copie doit être déposée trois jours au moins avant la date de la réunion.

FSU Isère - Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2 - 04 76 09 13 60 - fsu38@fsu.fr

Congrès départemental de la FSU Isère : jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2021

Le congrès est composé de 110 délégué-es (55 au titre des syndicats, 55 au titre du vote d'orientation). Outre les délégué-es (avec droit de vote), chaque adhérent-e à jour de sa cotisation peut participer au congrès (sans droit de vote). **Participer au congrès, c'est participer à la vie démocratique de la FSU 38 !**

Modalités pratiques :

1. Déposer, auprès de sa hiérarchie, une demande d'autorisation d'absence accompagnée de la convocation, **avant le 12 décembre 2021**.
2. Prévenir la FSU 38 **par mél** (objet : congrès 2021) de votre participation en renseignant les informations ci-dessous, **au plus tard le vendredi 10 décembre 2021** (repas) :

NOM, prénom + Syndicat + Établissement, école, service

- Participation au congrès départemental : jeudi 16/12 vendredi 17/12
- Je prendrai le repas de midi. (10 €/repas) : jeudi 16/12 vendredi 17/12
- Je participerai / ne participerai pas au repas du jeudi soir (auberge espagnole).

Déclaration liminaire de la FSU 38 au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, mardi 9 novembre 2021 (extraits)

« La FSU se réjouit de la tenue de ce CDEN de bilan de rentrée en présentiel après plusieurs CDEN en visio conférence qui [...] devenaient assez étonnants dans un contexte où les enseignant-es de maternelle exerçaient avec plus de 25 élèves non masqué-es.... C'est aussi l'occasion de rencontrer le nouveau préfet de l'Isère, et de saluer le travail fourni par les services de la DSDEN.

En préambule de cette déclaration liminaire, la FSU lance à nouveau, et comme le font régulièrement nombre de syndicats et d'associations, une réelle expression de colère et d'alerte sur la situation de mineur-es et de jeunes majeur-es dont les situations tardent à être régularisées bien que poursuivant leur scolarité et leurs études en France. Pour la situation de plusieurs d'entre elles et eux, nous ne pouvons accepter que nos élèves actuellement sans logement, dorment parfois à la rue, ou soient hébergé-es dans des conditions au mieux précaires, au pire dégradantes. [...] La liste des manquements de l'État et de ses services envers la protection de l'enfance et l'obligation à une scolarité stable serait trop longue à établir ici. Nous insistons cependant particulièrement, à l'entrée de l'hiver, sur la question de l'hébergement [...] Tous nos élèves doivent accéder à des logements stables et dignes, dès maintenant.

Nous sommes saisis [...] de multiples situations d'élèves dont les familles sont sous OQTF depuis ces trois derniers mois. [...] En ce sens, Monsieur le Préfet, nous vous demandons d'appuyer la levée immédiate et systématique de toutes les OQTF pour toutes les familles dont les enfants, qui sont élèves, ne connaissent que la France, partagent les valeurs de la République française, ne projettent la construction de leur avenir et de devenir citoyen-nes qu'en France et qui se sont engagé-es dans une formation qualifiante ou diplômante. [...]

Nous tenons aussi à nous élever ici contre la levée du secret médical à l'École. Il est tout à fait inadmissible que les directeurs d'école, les chefs d'établissement et les personnes qu'ils habilitent puissent avoir accès aux informations médicales relatives au statut vaccinal des élèves. L'École de la confiance dérape.

Concernant le dernier bilan de rentrée en Isère mais aussi surtout celui de notre ministre Blanquer sous la mandature en cours, la FSU constate sur le terrain les effets catastrophiques d'une politique néo-libérale qu'elle n'a cessé et ne cessera de combattre. Aujourd'hui, aucune véritable solution n'est apportée à l'Éducation alors que les inégalités scolaires et sociales se creusent et s'installent de façon durable [...].

Pour un ministre qui avait annoncé à sa prise de fonction qu'il n'y aurait pas de « Loi Blanquer », le bilan est affligeant : disparition du baccalauréat égalitaire, national au profit de bacs « maison » [...] ; procédure d'orientation post-bac opaque et inégalitaire [...] ; mise en place d'une délégation de responsabilité pour les directrices et directeurs d'école (loi Rilhac) [...] ; dérogations au rythme scolaire des 4,5 jours

qui deviennent la règle écrasante, niant de fait toute cohérence nationale ; disparition des dispositifs PDMQC sans évaluation ni bilan, au profit du dispositif 100 % réussite qui peine à démontrer son efficacité ; suppression de la formation initiale post-concours pour les stagiaires détenteurs et détentrices d'un Master sciences de l'éducation ; heures supplémentaires imposées dans le 2nd degré pour pallier le défaut de recrutement ; recours démultiplié aux contractuels qui ne peuvent même pas vivre de leur emploi quand les contrats sont de courte durée et quand il y a des frais de déplacement à engager ; manque de personnels à tous les niveaux ; effectifs de classes trop conséquents ; suppressions de postes massivement supportées par les collèves cette année (une trentaine en Isère) alors que les effectifs augmentent ; augmentation des démissions et des situations de souffrance au travail. La situation difficile du nouveau collègue de Champier, avec ses multiples compléments de service reçus et le défaut de stabilité de nombre de personnels, illustre les conséquences de telles politiques. Tout cela est accompagné de l'affaiblissement du paritarisme dans la Fonction publique dégradant la transparence et l'indépendance de la gestion des carrières des fonctionnaires.

Cette liste [...] aggrave les maux dont souffraient déjà l'Éducation nationale. Notons : une école de plus en plus incapable de contre-balancer les déterminismes sociaux ; des résultats comparatifs internationaux de moins en moins flatteurs ; une mixité sociale mise en péril par le recours au secteur privé et aux stratégies de choix d'habitats des familles ; la marchandisation des aides aux devoirs, de l'orientation post-bac, de la difficulté médico-scolaire ; une inclusion peu concluante, accompagnant plutôt le manque de places et de moyens en instituts médico-éducatifs [...] et reposant sur des personnels totalement déconsidérés (pour rappel, les AESH n'ont toujours pas de statut de la Fonction publique, ne disposent pas d'un salaire décent ni de l'accès à un temps plein. Elles et ils voient leurs conditions de travail sans cesse dégradées par la mise en place des PIAL dont la gestion « mutualisante » ne masque même pas le manque de ressources) ; une baisse d'attractivité des postes aux concours d'enseignant-es ; des salaires en berne et un gel du point d'indice (20 % de perte de pouvoir d'achat en dix ans) ; une surcharge de travail des directrices et directeurs.

En conclusion, la crise sanitaire majeure a révélé que les services publics et l'État ont permis de tenir. Mais les mécanismes qui ont abouti à la situation catastrophique de l'hôpital public sont aujourd'hui à l'œuvre, dans tous les services publics. [...] Les décideurs actuels savent pertinemment ce qu'ils produisent pour l'Éducation. Dans un monde de plus en plus menaçant (rapport GIEC), les réponses sociétales ne sont pas à la hauteur.

La FSU prendra sa part pour un monde plus écologique, plus juste et plus féministe. Le contraire de la politique « Blanquer et Macron. »

Fédération Syndicale Unitaire - Section de l'Isère ■ 38 POUR : bulletin édité par la section de l'Isère de la FSU

Adresse : Bourse du Travail - 32 av. de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2

Téléphone : 04 76 09 13 60 ■ Télécopie : 04 76 40 36 42 ■ Courrier électronique : fsu38@fsu.fr

Site : <http://sd38.fsu.fr> ■ Directeur de la publication : Serge PAILLARD

■ CPPAP 0925 S 07523 ■ ISSN 1259-1343 ■ Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2021 ■ Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU. Conformément à la loi du 8/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU.